

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 552 - 12 octobre 2020

Éditorial

INDUSTRIE PHARMA : Naissance d'une nouvelle fédération

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Par un communiqué du 7 octobre 2020, l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP) a annoncé que ses membres, réunis le 29 septembre en assemblée générale à Casablanca, ont approuvé à l'unanimité la création de la Fédération marocaine de l'industrie pharmaceutique (FMIP).

Selon le même écrit, cette nouvelle entité, qui va regrouper l'ensemble des professionnels du secteur disposant d'établissements pharmaceutiques industriels au Maroc, aura pour mission de promouvoir l'industrie pharmaceutique et d'accompagner les différentes initiatives de développement du secteur. En faisant de la sorte, la FMIP ambitionne de contribuer à améliorer l'autonomie du Royaume en matière d'accès aux médicaments qu'ils soient innovants ou génériques.

Les industriels opérant dans le secteur pharmaceutique ont été, jusqu'à maintenant, représentés par trois associations. La plus ancienne est l'AMIP qui a été fondée en 1985, suivie par les entreprises du médicament du Maroc (LEMM), association qui a vu le jour en 2005. Cet organisme se définit comme étant une association professionnelle, composée de sociétés marocaines, filiales de groupes pharmaceutiques internationaux œuvrant dans la Recherche et Développement (R&D). Quant à l'Association marocaine du médicament générique (AMMG), elle a été

créée en 2010 pour représenter les fabricants de produits pharmaceutiques génériques.

La création de cette nouvelle Fédération pourrait, si l'AMIP arrive à faire adhérer les autres associations, permettre aux industriels d'être représentés par une seule entité. Celle-ci leur permettra de raisonner davantage «Secteur», condition essentielle pour défendre le secteur et mettre en place les synergies et les partenariats à même de booster l'industrie du médicament au Maroc.

Cette initiative coïncide avec la pandémie qui sévit actuellement à travers tous les pays et qui a révélé au grand jour nos insuffisances.

En effet, à l'instar d'un grand nombre de pays y compris les plus développés, l'approvisionnement en matières premières, en dispositifs médicaux et en médicaments a connu des perturbations inédites, essentiellement en raison de la forte demande à l'internationale. C'est sans doute la raison qui a poussé certains pays à envisager la mise en place de stratégies pouvant réduire leur dépendance, notamment vis-à-vis des pays asiatiques, aussi bien en matières premières qu'en produits de santé.

Mais l'industrie pharmaceutique au Maroc ne peut continuer à se développer que si



son accompagnement est en phase avec les ambitions du Royaume. La prévisibilité est également essentielle pour éviter les cafouillages comme ceux qui avaient surgi en décembre 2013 lors de la mise en application du Décret relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés. Et que dire de l'Agence du médicament qui aurait dû en principe voir le jour courant 2020 ?

La nouvelle Fédération a du pain sur la planche ! Elle va devoir élaborer une stratégie où le verbe «fédérer» retrouve tout son sens. Les rapprochements gagnant-gagnant sont à favoriser puisqu'ils conditionnent la pérennité d'un grand nombre d'opérateurs. En l'absence de ces ingrédients et sans une politique pharmaceutique nationale ambitieuse, on risque de continuer à faire du sur-place et de compromettre à court ou à moyen terme l'accessibilité à certaines spécialités pharmaceutiques, et même de voir se volatiliser le rêve de voir notre pays devenir un Hub pharma au service du Continent africain.

REVUE de presse

Le laboratoire Lilly révèle les résultats de son traitement anti-Covid-19 à base d'anticorps monoclonaux

Suite aux résultats d'une étude de phase II menée sur deux anticorps monoclonaux LY-CoV016 et LY-CoV555, le laboratoire Lilly vient de formuler à la FDA (Food and Drug Administration) une demande d'utilisation en urgence de ces deux anticorps.

Selon Daniel Skovronsky, directeur scientifique de Lilly, les données dont il dispose à ce jour prouvent que ces anticorps, ciblant deux régions complémentaires de la protéine de pointe (protéine Spike) du Sars-CoV-2, «sont efficaces pour traiter la Covid-19 chez les patients à risque».

L'essai clinique en question a fait appel à un groupe de 112 patients à qui on a administré 2.800 mg de chaque anticorps et un groupe placebo de 156 personnes.

Chez la plupart des patients ayant pris part à cet essai clinique, y compris ceux appartenant au groupe placebo, on a assisté à une élimination complète du virus au 11e jour. Le traitement de Lilly a montré des résultats supérieurs aux 3e et 7e jours.

Cet essai a révélé que 20,8% des personnes appartenant au groupe témoin présentaient encore une charge virale élevée au 7e jour. Ce chiffre n'était plus que de 3% chez les patients ayant bénéficié d'un traitement à base d'une association de ces deux anticorps.

Quant aux hospitalisations, 5,8% des patients du groupe placebo ont été hospitalisés ou ont effectué un passage aux

urgences. Ce chiffre a été de 0,9% chez les malades traités par le LY-CoV555 et le LY-CoV016. Des résultats similaires ont été observés chez les sujets n'ayant bénéficié que du LY-CoV555 en monothérapie.

Par ailleurs, le laboratoire Lilly a précisé qu'il est en mesure de produire 1 million de doses de sa monothérapie LY-CoV555 dès la fin de l'année 2020 et que 100.000 doses seront disponibles dès ce mois-ci. Il a également indiqué que ces deux anticorps sont bien supportés par les patients qui n'ont présenté aucun effet indésirable grave.

Source : industrie-pharma.fr

covid-19 : LVMH va financer un essai clinique ?

Le groupe français LVMH, numéro 1 mondial du luxe, a fait un communiqué par lequel il a annoncé son intention d'effectuer un don de cinq millions d'euros à l'Institut Pasteur de Lille. Cette somme servira au financement d'un essai clinique à grande échelle dont l'objectif est d'évaluer l'efficacité d'un traitement de la Covid-19 identifié par Apteeus, start-up incubée par l'Institut Pasteur de Lille.

D'après le média français «20 minutes», il s'agit d'un médicament produit en petites quantités et qui aurait été utilisé en France, il y a quelques décennies, comme anti-infectieux.

Selon l'Institut Pasteur, c'est le groupe LVMH qui a pris l'initiative de contacter l'institution de recherches afin de lui proposer son financement. Ce groupe n'est pas à sa première action. Il fait partie des industriels qui se sont impliqués le plus dans la lutte contre la

pandémie en France. Il a, entre autres, produit des masques et des gels hydro-alcooliques et a effectué un don de plusieurs millions d'euros à la Fondation des hôpitaux de France.

Source : usinenouvelle.com

Pandémie : faudra-t-il vivre avec le virus jusqu'à l'été prochain ?

On assiste à une forte augmentation de nouveaux cas de la Covid-19 en France. Le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, a incité les Français à s'armer de patience.

Cet immunologue a déclaré à BFMTV : «Nous avons devant nous six mois difficiles à passer, mais avec lesquels on peut vivre, je suis optimiste, à partir du moment où on donne aux Français une vision à long terme». Et d'ajouter : «Il faut qu'on apprenne à vivre avec le virus jusqu'à l'été prochain».

Quatre nouvelles villes françaises sont en alerte maximale et il risque d'y avoir d'autres. Le Plan blanc a été renforcé dans tous les hôpitaux d'Île-de-France pour pouvoir faire face à une éventuelle recrudescence des cas de Covid-19.

Le président du Conseil scientifique estime qu'il faut tout faire pour éviter le reconfinement, mais il ne faut pas l'exclure quand il s'avère nécessaire.

Source : lefigaro.fr